

LA CFDT OBTIENT ENFIN L'OUVERTURE D'UN DÉBAT QU'ELLE PORTE DEPUIS DES ANNÉES ([LIRE ICI](#)) POUR LE RETOUR D'UNE VÉRITABLE POLITIQUE SPORTIVE EN DOUANE.

Depuis de nombreuses années, la CFDT Douane revendique le retour d'une véritable politique sportive en Douane. Parce que les missions évoluent, parce que les interventions sont parfois physiquement exigeantes et parce que la santé des agents doit être préservée tout au long de leur carrière, nous avons toujours défendu le principe d'une pratique sportive sur le temps de service.

L'EXPÉRIMENTATION PRÉSENTÉE PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE

- Six brigades du Grand Est et de la Bretagne – Pays de Loire, pour une durée d'un an, feront partie de l'expérimentation. Pour la première fois, l'administration reconnaît que le maintien de la condition physique participe directement à la sécurité des agents de la Surveillance et justifie l'organisation de séances dédiées pendant le temps de travail.
- La mise en place de 3 heures mensuelles de Maintien en Condition Physique (MCP) ainsi que la réintroduction du sport dans la formation initiale vont clairement dans le bon sens.

Mais pour la Préparation Physique Opérationnel (PPO) proposée par l'Administration soulève de nombreuses interrogations.

En effet, la PPO comprend un parcours d'évaluation basé sur des mises en situation inspirées des réalités professionnelles : franchissement d'obstacles, port de charges, sprint, évacuation d'un collègue blessé, techniques professionnelles d'intervention ou encore simulations d'agression... bref, 11 ateliers à réaliser en moins de 8 minutes. Le parcours sera évalué avec un barème et l'attribution des points par ateliers. L'addition des points déterminera un niveau des agents en fonction des résultats obtenus sur le parcours :

Plus de 100 points	Très bonne maîtrise
Entre 80 et 100 points	Bonne maîtrise
Entre 60 et 80 points	Maîtrise intermédiaire
Moins de 60 points	Maîtrise à améliorer

Aujourd'hui, l'administration affirme que cette expérimentation n'aura aucune conséquence sur l'aptitude des agents à exercer en Surveillance, les fameuses CSP (Conditions de Santé Particulières). Nous prenons acte de cet engagement.

Mais nous savons aussi qu'une expérimentation constitue souvent la première étape d'une évolution plus large.

Sport en
Douane,
septembre 2026



LA QUESTION QUE PERSONNE NE DOIT ESQUIVER

Que se passera-t-il demain pour l'agent qui échouera au parcours ? Ou qui ne connaîtra pas d'évolution, pas de mention sur le CREP ?

À cette question essentielle, aucune réponse claire n'est aujourd'hui apportée.

Si cette évaluation ne sert qu'à mesurer statistiquement l'état physique des agents, pourquoi mettre en place un dispositif aussi lourd ? Si, au contraire, elle est destinée à devenir un critère d'appréciation de l'aptitude opérationnelle, alors il faut le dire clairement dès maintenant et ouvrir un débat transparent avec les représentants du personnel.

11 ateliers, moins de 8 minutes, une note à la clé !

Franchissements d'obstacles, port de charges, évacuation d'un blessé, simulations d'agression... La PPO ressemble davantage à une épreuve chronométrée qu'à un accompagnement des agents. Et surtout, pourquoi noter ce qui devrait avant tout servir à progresser ?

CE QUE VEUT LA CFDT DOUANE

Nous demandons un dispositif fondé sur la responsabilité individuelle, pas une usine à gaz.

Nos propositions pour le traitement du sport en Douane reposent sur une approche simple, moderne et réaliste :

- 2 heures de sport par semaine basé sur le volontariat
- Un dispositif ouvert à l'ensemble des agents des douanes, et pas uniquement aux collègues de la Surveillance.
- Basé sur la confiance et la responsabilisation

Après plus de cinq mois de rupture de dialogue social, les débats lors de cette FS-CSAR ont été riches, nous avons senti une DG à l'écoute qui a permis d'amender quelques points du projet initial d'expérimentation.

Toutefois, nous exigeons que la DG revoie sa copie et entende enfin les représentants du personnel notamment sur le fait que tous les gabelous puissent bénéficier du sport en douane !

Le sport doit être un outil de santé au travail, de prévention des blessures et de protection des agents ainsi que de cohésion dans un collectif. Il ne doit jamais devenir un outil de sélection ou d'exclusion.

POUR LA CFDT, C'EST OUI AU SPORT, NON À L'INCERTITUDE.

